

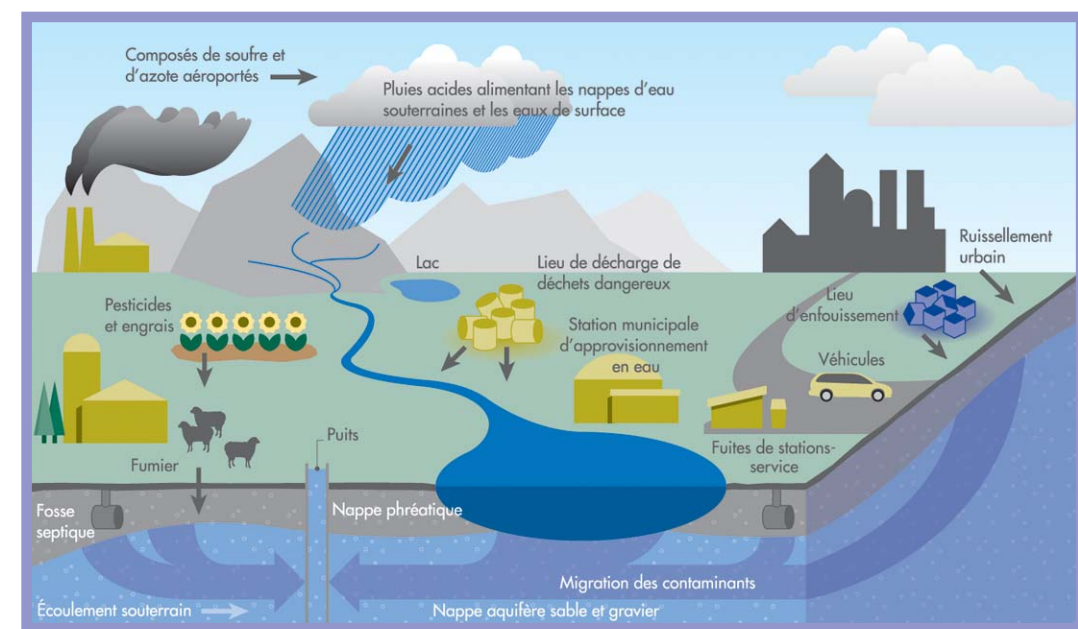
Qu'est-ce que la protection des sources ?

Selon l'endroit où l'on vit au Canada, « l'eau de source » provient d'un approvisionnement en eau souterrain ou de surface. Les eaux souterraines sont les eaux qui se trouvent dans le sol, dans des fissures de la roche souterraine ou dans des aquifères. Les deux tiers de toute l'eau douce au monde se trouvent dans le sol, ce qui fait des eaux souterraines une des ressources les plus précieuses de la planète. Les eaux de surface ou superficielles sont les eaux qui se trouvent dans les océans, les lacs, les rivières, les ruisseaux et les étangs. Pour la majorité des Canadiens, l'eau potable provient de sources d'eau superficielles. En Ontario, environ 80 % des résidents tirent leur eau potable de sources superficielles et 20 % de sources souterraines.

Les deux types de sources d'alimentation en eau — les eaux souterraines et les eaux de surface — sont interdépendants, l'un influant sur l'autre. Si une source d'alimentation en eau devient contaminée, il y a de bonnes chances que cette contamination aboutisse dans l'autre type de source.

La protection des sources est une affaire de sauvegarde des sources d'eau potable actuelles et futures — soit les lacs, les rivières et les nappes souterraines de l'Ontario — pour empêcher qu'elles ne deviennent contaminées ou qu'elles ne se tarissent.

Quelques activités humaines influant sur les sources d'alimentation en eau



Source : www.groundwater.org/gi/sourcesofgwcontam.html

Publications de Pollution Probe sur la protection des sources

Pour en savoir plus sur la protection des sources, consultez les documents publiés en anglais par Pollution Probe sur le sujet : *The Source Water Protection Primer* et *Mainstreaming Climate Change in Drinking Water Source Protection*.

Le premier document (*The Source Water Protection Primer*) décrit l'importance de bien comprendre le cycle de l'eau et la corrélation entre les rejets polluants dans les cours d'eau et la contamination des sources. Il identifie les types de contaminants et les menaces spécifiques pour l'eau de source, y compris les sources de contamination ponctuelles et non ponctuelles (effluents municipaux, ruissellement urbain, etc.).

Le deuxième document (*Mainstreaming Climate Change in Drinking Water Source Protection*) donne un aperçu des changements climatiques à prévoir en Ontario et des effets que pourront avoir ces changements sur les ressources en eau de la province. Ce rapport recommande des mesures d'adaptation au changement climatique qui pourront être incorporées aux plans de protection des sources.

On peut se procurer ces documents à l'adresse www.pollutionprobe.org/Publications/Water.htm.

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :
Pollution Probe
416 926-1907
pprobe@pollutionprobe.org

Daté de février 2007. Source des photos de la couverture avant : photo de gauche, www.gov.ns.ca, photo du centre et de droite, Great Lakes Image Collection, US EPA Great Lakes National Program Office, www.epa.gov/glnpo/image.

Pour de plus amples renseignements sur la Loi sur l'eau saine et la protection des sources

Pour plus de détails sur la *Loi sur l'eau saine* et la marche à suivre pour participer au processus de planification de la protection des sources dans votre collectivité locale, veuillez communiquer avec votre municipalité, votre office de protection de la nature ou un des organismes mentionnés ci-dessous.

Ministère de l'Environnement
www.ontario.ca/eausaine
416 325-4000 ou 1 800 565-4923

Ministères des Richesses naturelles
www.mnr.gov.on.ca

Conservation Ontario
www.conservation-ontario.on.ca
905 895-0716

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :



Pour une eau saine

Petit guide de la protection des sources



Introduction

L'eau est notre ressource naturelle la plus précieuse. En Ontario, notre mode de vie est fortement défini par notre rapport avec l'eau. Celle-ci est d'une importance vitale – pour le transport, les loisirs, l'industrie manufacturière, la production alimentaire, la production d'énergie, l'entretien des maisons et l'hygiène personnelle, et comme source fiable d'eau potable sûre.

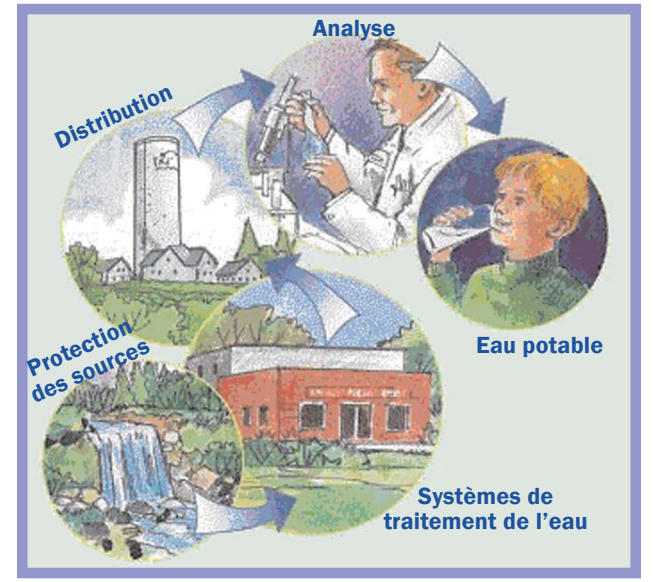
Or, les épisodes de contamination de l'eau potable survenus à Walkerton et à North Battleford nous ont fait réaliser à quel point il peut être dommageable de ne pas protéger nos ressources en eau. Les activités humaines et les pratiques d'utilisation des sols peuvent nuire à la qualité et à la quantité des ressources en eau de surface et souterraines.

La protection des eaux en Ontario – de la source au robinet

Par le passé, nous avons surtout mis sur le traitement de l'eau pour obtenir une eau saine. Nous avons ainsi acquis énormément d'expertise dans le traitement de l'eau destinée à la consommation humaine. Pourtant, devant la montée du coût de traitement de l'eau et des travaux d'infrastructure, et la survenue de regrettables cas de contamination de l'eau potable, nous reconnaissons maintenant qu'il est possible d'en faire bien davantage pour protéger les sources d'alimentation en eau potable grâce à une approche à barrières multiples. En adoptant une approche de prévention, nous pouvons protéger les sources avant qu'elles ne soient contaminées.

Protéger l'eau potable à la source est une des premières composantes d'une approche à barrières multiples. Cette composante joue un rôle important dans la protection de la santé de la population, des écosystèmes et des économies. Les lois provinciales comme la *Loi sur la salubrité de l'eau potable* et la *Loi sur les ressources en eau de l'Ontario* réglementent les étapes que comporte une approche à barrières multiples, dont le traitement efficace de l'eau, l'analyse adéquate de l'eau, une surveillance rigoureuse, la formation des exploitants, les prélèvements d'eau et la prévention de la pollution industrielle. La nouvelle *Loi sur l'eau saine*, qui est axée sur la prévention, complète l'approche à barrières multiples de la protection de l'eau potable « de la source au robinet ».

Étapes choisies de l'approche à barrières multiples de l'Ontario pour assurer la salubrité de l'eau potable



Source : Conservation Ontario. 2006.

